

Un enjeu majeur pour les territoires

La biodiversité soutient les grands équilibres naturels, protège les ressources et renforce la capacité des territoires à faire face au changement climatique.

Des bénéfices concrets pour les habitants

-  Cadre de vie agréable
-  Services naturels essentiels
-  Bien-être et cohésion sociale
-  “Une seule santé” : protéger la nature, c’est aussi protéger la santé des habitants

Un facteur d’attractivité et d’identité

La nature participe pleinement à **l’identité territoriale**.
Paysages, patrimoines naturel et culturel, savoir-faire locaux : autant d’éléments qui forgent l’image et la **valeur d’un territoire**.
Intégrer la biodiversité dans les projets communaux, c’est aussi **agir sur le cadre de vie et renforcer l’attractivité résidentielle, touristique et économique**.



Bénéficier de l’appui des Conservatoires d’espaces naturels

Les **Conservatoires d’espaces naturels** sont des **associations** ancrées dans les territoires. Par leur expertise et leur approche partenariale, ils accompagnent les collectivités pour rendre leur action plus **robuste, résiliente et agile**. Ils favorisent des projets pour une nature préservée, adaptés aux spécificités locales, et inscrits dans une vision à long terme.

Ensemble, communes et Conservatoires peuvent contribuer à construire des territoires plus vivants, plus solidaires et mieux préparés **aux défis environnementaux et sociaux de demain**.

Le réseau

- 24 Conservatoires d’espaces naturels
- 50 ans d’accompagnement des territoires
- 4700 sites naturels
- Actions dans 1 commune sur 7
- 300 000 hectares préservés notamment par la maîtrise foncière
- Une Fondation “Espaces Naturels de France”



“Préserver et restaurer la nature,
c’est préparer nos communes aux défis de demain”

- Profiter de la **dotation aménités rurales** et engager des actions en faveur de la biodiversité
Exemple : création d'aires protégées de plus de 10 hectares en Zone de Protection Forte pour bénéficier d'une dotation doublée



- **Valoriser le patrimoine naturel**
Exemples : préserver les mares et haies, opter pour du terreau sans tourbe dans les espaces verts, sécuriser le foncier pour la nature

- Créer des aires éducatives terrestres pour **sensibiliser et impliquer les enfants** avec leur école, aménager des sentiers pédagogiques



Agir à l'échelle communale

- Promouvoir des **espaces naturels de proximité** : zones démonstratives et lieux d'accueil

- Contribuer au réseau "Territoires engagés pour la nature" piloté par l'Office français de la biodiversité



- **Améliorer la connaissance** du patrimoine naturel via des démarches participatives, comme un "Atlas de la biodiversité communale"



Agir à l'échelle intercommunale

- Identifier les espaces naturels dégradés et **engager un projet de restauration d'ici 2030**

- Intégrer dans les documents d'urbanisme des stratégies favorables à la biodiversité

- Anticiper la compensation des aménagements et intégrer des opérateurs fonciers spécialisés tels que les Conservatoires d'espaces naturels

- Préserver et **restaurer les zones humides** avec la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

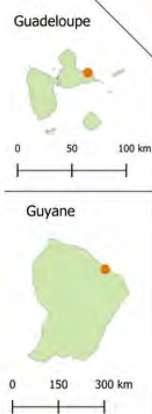
- Accompagner les entreprises et les agriculteurs pour intégrer la biodiversité dans leur stratégie

- Renforcer la **sensibilisation et la formation des élus** aux enjeux de biodiversité

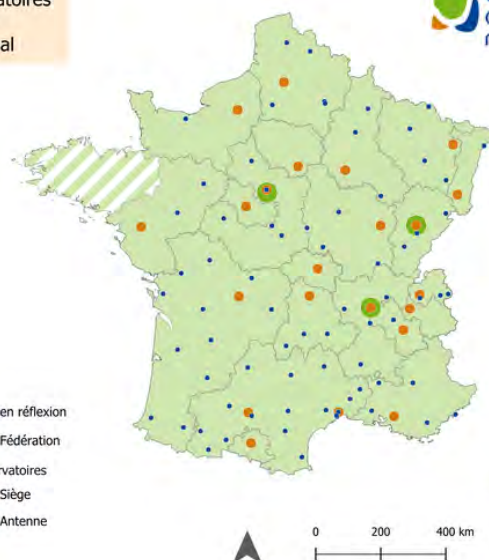


Rendez-vous sur www.reseau-cen.org/annuaire pour contacter le Conservatoire de votre territoire

Implantation des Conservatoires d'espaces naturels sur le territoire national



en réflexion
Fédération
Conservatoires
Siège
Antenne



Sources : réseau des CEN - février 2026
Réalisation : JCH - FCEN